

Economie | Depuis 20 ans, Initiative Périgord accompagne les entrepreneurs



Depuis octobre 1998, 5000 entrepreneurs périgourds sur les 20 000 entreprises de la Dordogne, ont été accompagnés et financés par Initiative Périgord qui a fêté ses vingt ans, le 30 octobre au château des Reynats à Chancelade. Cette association qui propose de l'accompagnement personnalisé dans la durée, des prêts d'honneur, des conseils grâce à des parrains bénévoles, se révèle indispensable à l'économie locale. Puisque les sommes investies et mobilisées le sont dans l'économie du territoire de la plateforme.

Pour son vingtième anniversaire, l'association Initiative Périgord avait convié le 30 octobre au château des Reynats à Chancelade, ses partenaires et les plateformes de la Nouvelle Aquitaine. Cette structure propose depuis vingt ans, un accompagnement personnalisé, des prêts à taux zéro sans garantie, aux porteurs de projets qui souhaitent créer, reprendre ou développer leur entreprise. Initiative Périgord fait donc partie d'un réseau national de 233 plateformes. "Initiative France, avec ses déclinaisons dans tous les départements, est le premier réseau de d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprises. Chaque année, ce sont 16 000 entreprises soutenues et 43 000 emplois créés ou maintenus, s'est réjoui le président national Louis Schweitzer, ancien PDG du groupe Renault. Pour un coût modique. L'accompagnement des porteurs de projets est gratuit. "Le coût pour un emploi créé ou maintenu est estimé à 1350 euros. Cette somme concerne principalement les salaires des collaborateurs des plateformes locales et les rares impayés, c'est beaucoup moins que n'importe quel dispositif d'aide à la création d'emploi," précise Louis Schweitzer.

En 2017, Initiative Périgord a permis le financement de 255 entreprises, pour 2,793 millions d'euros de prêts d'honneur engagés et 29,308 millions d'euros de prêts bancaires adossés. "Notre activité a permis de maintenir ou de créer 651 emplois en Dordogne. Il s'agit d'emplois durables puisque nous affichons un taux de pérennité des entreprises aidées à 3 ans de 94 %, précise Michel Conte, le président d'Initiative Périgord. En Dordogne, 41 % des projets concernent une reprise d'entreprise, donnée intéressante dans un département qui compte 30 % de chefs d'entreprises âgés de plus de 55 ans. Le soutien à une phase de développement ou de croissance de l'entreprise représente seulement 3 % des dossiers.

A l'échelle de La Nouvelle-Aquitaine, 1432 entreprises ont été financées en 2017 pour 3850 emplois créés ou maintenus. La création d'entreprise représente 59 % des dossiers. 63 % des 1757 entrepreneurs néo-aquitains accompagnés sont des demandeurs d'emploi.

Des aides pour l'installation agricole

Dans un contexte de crise du monde agricole, le département de la Dordogne, a su se démarquer en proposant un dispositif avantageux pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'élevage ou sur un projet agricole. Fin 2010, Initiative Périgord et la Chambre d'agriculture de la Dordogne ont créé un fonds de prêts destinés aux personnes non éligibles à la Dotation jeune agriculteur, aux aides classiques de l'installation. Depuis début 2017, le dispositif est étendu à l'échelle des 12 départements de la Nouvelle Aquitaine. Il est financé par des fonds régionaux. " Il a pour vocation le renforcement des fonds propres et facilite ainsi l'obtention d'emprunt. L'aide consiste en un prêt d'honneur à 0% qui varie de 5 000 € à 20 000 €. Le montant peut être porté à 40 000 euros s'il s'agit de deux associés dans le projet. Le montant du prêt moyen se monte à 16 000 euros-17 000 euros pour des projets qui se situent autour de 180 000 euros en moyenne, mais cela peut être beaucoup plus. Le remboursement s'établit sur une période de trois à sept ans, il peut avoir un différé sur la première échéance à six mois. C'est en général ce qui se passe," explique Francois Gaumet, directeur de Périgord initiative depuis sa création. Ces porteurs de projets en sont de personnes âgées entre 30 et 45 ans, très diplômées avec un niveau d'études à bac + 3. Elles ont souvent un parcours professionnel antérieur avec des fonctions d'encadrement ou management. Elles ne sont pas originaires de la région et ne sont pas éligibles aux aides classiques à l'installation pour des critères d'âge ou de diplômes. Aujourd'hui, en Nouvelle Aquitaine, les installations en hors cadre familial avec ce type de profil représentent la moitié des dossiers d'installation en agriculture. Ce fonds agricole est actuellement proposé par d'autres plateformes en Bretagne et dans les hauts de France, selon le modèle périgourdin de départ.

En 20 ans, 5000 entrepreneurs périgourdins sur les 20 000 entreprises de la Dordogne, ont été accompagnés et financés par Initiative Périgord.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 31/10/2018

[Url de cet article](#)